

# La loi narcotrafic attaque notre liberté et augmente le flicage de toustes...

Elle va durcir les conditions de détention des prisonnèr.es, en les isolants encore plus durement de leurs proches et des autres détenus.

Les techniques d'enquêtes pourront être passées sous silence, ce qui rend impossible de savoir s'il y a des vices de procédures, des abus, et de pouvoir s'en défendre.

La loi va généraliser l'utilisation du terme fourre-tout de "criminalité organisée". Cela risque d'être appliqué pour renforcer des moyens de surveillance quand bon leur semble. La police, grâce à la légalisation de logiciels espions, pourra activer à distance les micros et caméras des appareils connectés (ordinateurs, téléphones...) et pourra utiliser des « boîtes noires », technique qui consiste à analyser le réseau internet via des algorithmes pour trouver de prétendus comportements « suspects ». Tout le réseau est scanné, sans distinction : il s'agit donc de surveillance de masse.

Banalisation des enquêtes administratives de sécurité pour l'accès à de nombreux emplois, facilitation des expulsions locatives des détenu.es ou de leurs proches...

Depuis le 13 avril des attaques visent des prisons et des maton.nes en représaille du passage de la loi narcotrafic et pour exiger l'amélioration des conditions de vie des prisonnèr.es, souvent le tag DDPF apparaît.

Dans ce contexte, le lundi 28 avril 2025, le Parquet National Anti-Terroriste a annoncé avoir arrêté 25 personnes. Parmi elleux, 21 ont été mis.es en examen et incarcéré.es le vendredi 2 mai à Paris, dont deux mineur.es placé.es en centre éducatif fermé (prison pour mineur.es qui ne dit pas son nom).

La section anti-terroriste est finalement désaisie du dossier. Les chefs d'inculpations qui sont retenus sont : *tentative d'assassinat en bande organisée, destructions dangereuses, et participation à une association de malfaiteurs.*

Malgré les arrestations, les actions continuent et la révolte se propage. Par exemple, dans la nuit du 5 au 6 mai, la maison d'un couple de maton.nes à Liancourt (Oise) est incendiée.

**Solidarité avec les révolté.es et les inculpé.es ! Crève la taule !**

... et certain.es les attaques en retour !

**Contre les taules, des incendies de voitures, feux de pou, tags et tirs :**

- dans les Maisons d'Arrêt de Nîmes, Valence, Nanterre, Villepinte, Aix-Luynes, Lyon-Corbas, Nantes, Marseille
- au Centre Pénitentiaire de La Farlède près de Toulon, de Réau, de Villefranche sur Saône

**Contre les représentant.es de l'autorité carcérale :**

- feu à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire d'Agen
- feu à la porte d'accès à une résidence où vit un maton en Seine-et-Marne, feu de poubelles devant un logement à Amiens
- véhicules incendiés devant des logements de maton.nes à Tarascon et à Marseille
- deux cocktails Molotov lancés en direction de deux maisons de maton.nes en Isère
- cinq véhicules du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) incendiés à Caen
- intimidation et agression de maton.nes à Fresnes et à Toulouse, de la directrice adjointe de la M.A. de Saint-Malo
- un véhicule de maton.nes taggué au Mouy, à Hermes
- un tag DDPF sur la boîte aux lettres d'un élève surveillant
- un tag DDPF géant à Bordeaux avec un communiqué
- survol de drones des établissements pénitentiaires de Lutterbach, Lannemezan et Saint-Quentin-Fallavier
- système de sécurité de la prison pour mineurs saboté à Orvault
- la voiture d'un magistrat est aspergée d'une substance très corrosive larguée par un drone à Montargis
- feu de déchets et tag DDPF au siège social d'une filiale de Vinci Construction à Villeurbanne qui construit des prisons. ●●